

Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Lac Tchad

Mesure d'adaptation dans le système de l'agriculture de décrue

Le système de l'agriculture de décrue

Les systèmes de production agricoles dans le bassin du Lac Tchad sont déjà fortement touchés par les effets du changement climatique. Avec la fréquence accrue des poches de sécheresse, le système de l'agriculture pluviale, première source alimentaire dans la zone, devient de plus en plus vulnérable.

Dans ces conditions climatiques changeantes, et du fait de l'assurance de la sécurité alimentaire, l'importance de l'agriculture de décrue augmente en complément aux cultures pluviales.

La pratique permet la production d'une deuxième récolte pendant la saison sèche et fournira des alternatives de moyens de subsistance. Elle améliorera ainsi la sécurité alimentaire.

Dans le but de renforcer cette pratique d'adaptation déjà appliquée, le projet appuie la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans le système d'agriculture de décrue dans une zone pilote transfrontalière.

Inventaire du système de production

Comme base pour la planification des mesures d'adaptation, les systèmes de production agricole les plus importants dans la zone pilote, leur vulnérabilité et les capacités d'adaptation des communautés au changement climatique ont été évaluées sur la base d'une enquête socio-économique.

L'agriculture de décrue est pratiquée pendant la saison sèche entre octobre et janvier le long de rivières et de ruisseaux dans des zones de bas-fonds et de plaines inondables sur des sols argileux-limoneux. Avec la tombée des dernières pluies, les agriculteurs repiquent les jeunes plantes cultivées dans des pépinières



Intitulé du projet	Adaptation au Changement Climatique
Commettant / Client	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Partenaire	Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)
Durée globale	30.06.2014 – 30.06.2019
Enveloppe financière	3 Mio EUR
Zone projet	Bassin du Lac Tchad

sur des terres préalablement inondées pendant la saison pluviale. Dans le système de décrue, les agriculteurs cultivent principalement le sorgho comme culture de subsistance. Le sorgho de décrue est connu comme berbéré au Tchad et muskuwaari et karal au Cameroun.

La mesure d'adaptation est mise en œuvre dans les départements du Chari et Baguirmi au Tchad, dans les parties le plus sèches de la zone pilote. Pendant la mise en œuvre de la mesure, une attention particulière est accordée au renforcement de la chaîne de valeur et le test de cultures autres que le sorgho.

Hypothèse d'adaptation

La culture des céréales et des cultures horticoles sur les terres inondables pendant la saison sèche réduit la vulnérabilité des agriculteurs à la variabilité pluviométrique et renforcera leurs moyens de subsistance en leur fournissant des sources supplémentaires de nourriture et de revenus pendant la saison sèche, les rendant ainsi moins tributaires de la production pluviale. L'introduction de variétés précoces, plus résistantes à la sécheresse avec de meilleurs rendements, réduit la vulnérabilité des agriculteurs aux sécheresses et à la variabilité climatique.



Photo de gauche : Pépinière

© Dr. Anja Stache, GIZ

Photo de droite : Récolte de melon

© Dr. Anja Stache GIZ



Photo de gauche : Transport de melon

© Dr. Anja Stache, GIZ

Photo de droite: Sorgho

© Dr. Anja Stache, GIZ

Caractéristiques de la mesure d'adaptation

Vu le défi posé par le raccourcissement de la saison pluviale, la mesure vise à diversifier la base alimentaire des paysans. Elle consiste notamment en :

- L'introduction de semences précoces. Depuis la 2^{ème} campagne, les cultures de pastèque et melon ont été, choisies dans le but de générer des revenus additionnels.
- La diversification des cultures dans le système de décrue autres que le sorgho
- L'analyse de la chaîne de valeur des melons et pastèques et l'identification des opportunités de son renforcement
- La formation technique et l'accompagnement des paysans pilotes sur leurs champs par rapport aux techniques et modalités de production des cultures améliorées
- La formation paysan-paysan.

Les résultats

- L'augmentation des rendements des cultures et de la taille des fruits : Rendement moyen de sorgho obtenu : 1 040 kg/ha contre 884 kg/ ha avec la semence traditionnelle (moyenne : zone pilote)
- La génération de revenus additionnels par la vente des fruits (melon, pastèque) – environ un tiers de la production – et deux récoltes par an
- La diversification des cultures (la culture de la pastèque et du melon) et le développement des activités en décrue, réduisant la dépendance de la saison pluviale

Zone Pilote	Semis						Récolte			Moyen (Jours)
	07	08	09	10	11	12	01	02	03	
Période de culture (Mois)										
Semence traditionnelle										127
Semence précoce										103

Calendrier agricole (culture de sorgho) dans les départements de la mesure test dans la zone pilote

- La réplication de la mesure par l'intégration de volontaires et la formation paysan-paysan.

Les bonnes pratiques

- L'introduction de semences précoces (cycle de maturation 103 jours contre 127 pour la semence traditionnelle)
- Valorisation de l'humidité des dernières pluies et celle à emmagasiner dans le sol pour en tirer des revenus à moindre coût d'entretien
- Avancement du repiquage des plantes sur les terres (semis).
- Connaissance d'un itinéraire technique bien précis pour la pratique de l'agriculture de décrue.

Le projet **Adaptation au Changement Climatique** est mis en œuvre par la GIZ en coopération avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) afin d'améliorer les capacités locales de résilience contre les effets du changement climatique. Le projet fait partie du programme « Conseil en organisation à la CBLT », financé par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Le projet intervient dans une zone pilote transfrontalière entre N'Djaména, Bongor (Tchad) et Maroua (Cameroun).

Le projet est mis en œuvre en coopération avec les ONG locales, **ESPOIR, APR**, (Tchad) et **Sana Logone** (Cameroun).

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société Dag-Hammarskjöld Weg 1-5
65760 Eschborn
Allemagne
T : +49 (0)6196 79-1175
F : +49 (0)6196 79-1115
Auteur Dr. Anja Stache
Mise en page GIZ
Situation Juillet 2018
Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

En cooperation avec: Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)
Mandaté par: Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ)

Adresses BMZ Bonn BMZ Berlin
postales des Dahmannstraße 4 10963 Berlin
deux sièges du 53113 Bonn Allemagne
BMZ Allemagne T : +49 (0)30 18
T : +49 (0)228 99 535-0
535-0
poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de